

Ouverture d'un Quartier de Lutte contre la Criminalité Organisée en 2026 sur Aix-Luynes :
Le sort du CNE d'Aix menacé.

Monsieur le directeur de l'Administration pénitentiaire,
Monsieur le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires PACA CORSE,

L'audience qui se tient aujourd'hui intervient dans un climat de tension fort. L'annonce de l'ouverture d'un QLCO sur le CP d'Aix Luynes courant 2026 en lieu et place de l'actuel CNE a estomaqué tous vos personnels. Par son manque de transparence et de communication, par la méthode utilisée, par la précipitation à déloger le CNE pour y installer le QLCO, par le mépris de la spécificité et de l'expertise du CNE d'Aix et par le déni du sort des agents engagés quotidiennement sur cette structure.

In fine, nous percevons bien que le sort du CNE est scellé et que cette visite est uniquement destinée à récupérer les clés du futur QLCO.

Il est absolument nécessaire que des arbitrages en faveur du maintien du CNE sur le ressort du CP de Luynes soient portés et que ces engagements soient tenus.

- Au nom de la préservation de l'expertise de vos agents sur cette structure
- Au nom de la mission prioritaire d'évaluation
- Au nom d'un travail pluridisciplinaire exemplaire
- Au nom du respect des personnels

Le transfert du CNE vers le CP de Baumettes ne peut pas être envisagé, nous nous y opposons fermement. La proposition soutenue par la CGT IP est celle du déménagement du **CNE vers les Quartiers Arrivants ou la MA 2 qui dispose déjà d'un étage « dédié » aux sortants CNE en attente de transfert vers un EPP.**

Le tournant ultra sécuritaire de la politique pénale nous inquiète fortement et le contenu de la prise en charge des détenus affectés sur ce futur quartier devra se faire sans précipitation et en concertation afin d'éviter les écueils de l'ouverture du QLCO de Vendin le Vieil. Parce que le tout sécuritaire ne fonctionne pas, c'est une ineptie. Parce que rien ne pourra se faire sans des renforts RH conséquents.

Nous demandons des garanties de la part de la DISP PACA et de la DAP.

Aix-en-Provence, le 17/10/2025